



---

# *Avis d'audience publique*

---

Le 11 avril 2003

Réf. 2003-H-13

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée au sujet des lignes directrices sur l'évaluation environnementale concernant la proposition d'Hydro-Québec d'agrandir l'installation de gestion des déchets de Gentilly-2, à Bécancour, au Québec.

Audience d'un jour : Le 26 juin 2003

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

L'audience publique débutera à 8 h 30 et se déroulera selon l'ordre du jour publié avant la date d'audience.

Hydro-Québec a avisé la CCSN de son intention de demander l'autorisation de construire et d'exploiter des bâtiments de stockage supplémentaires adjacents à, et à l'intérieur de, l'installation de stockage à sec du combustible usé sur le site de la centrale nucléaire Gentilly-2, à Bécancour, au Québec.

Avant que la CCSN ne rende une décision sur la demande d'Hydro-Québec, le projet doit faire l'objet d'une évaluation environnementale aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Suite aux résultats de l'évaluation environnementale, la CCSN doit déterminer si le projet, compte tenu de l'application des mesures d'atténuation qu'elle estime indiquées, pourrait entraîner des effets environnementaux négatifs importants.

L'ébauche des lignes directrices a été publiée le 11 février 2003 aux fins d'observations du public. Le public avait jusqu'au 14 mars 2003 pour offrir ses commentaires. La version révisée de l'ébauche, qui tiendra compte des observations reçues, sera mise à la disposition du public le 25 avril 2003 et soumise à l'approbation de la Commission lors d'une audience publique d'une journée qui aura lieu le 26 juin 2003.

Le public est invité à commenter les lignes directrices révisées soit en faisant une présentation orale, soit en déposant un mémoire. Les demandes de participation, de même que le texte des présentations orales et des mémoires, doivent être déposées auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 mai 2003.

a/s de Sunni Locatelli

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : (613) 995-0360 ou 1 800 668-5284

280, rue Slater, C. P. 1046

Télec. : (613) 995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca)

La Commission tiendra une audience publique sur les résultats de l'évaluation environnementale préparée conformément aux lignes directrices approuvées et sur la demande de permis à une date ultérieure.

Les membres du public qui souhaitent observer les audiences sont les bienvenus. L'ordre du jour des audiences et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à : [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca)